

**Rachele Raus**  
Université de Turin, Italie



**Corinne Gobin, Jean-Claude Deroubaix (éds) (2018). « Polémique et construction européenne », *Le discours et la langue*, tome 10.1, 232 p.**

Ce numéro de la revue *Le discours et la langue* analyse la polémique et ses modalités en relation avec la construction européenne. En partant de la redéfinition de la notion de « polémique » (voir l'introduction et les deux premiers articles), les contributions du numéro décrivent la manière dont celle-ci surgit à l'intérieur des discours européens ou la façon dont l'Europe est construite comme actant dans les discours médiatiques.

Dans l'introduction, Corinne Gobin e Jean-Claude Deroubaix posent la question de la polémique par rapport aux études francophones d'analyse du discours et de l'argumentation. À la suite des travaux de Ruth Amossy, la polémique est entendue comme une ressource pour gérer les situations conflictuelles. Elle ne s'oppose donc plus au débat rationnel à des fins consensuelles de la rhétorique aristotélicienne traditionnelle et de la nouvelle rhétorique de Chaïm Perelman. La polémique permettrait en outre de créer des communautés et de séduire la « non-personne », au sens d'Émile Benveniste, qui assiste au débat sans y participer. Par conséquent, quand elle ne dégénère pas, la polémique est une ressource fondamentale et un gage de toute démocratie.

Dans la contribution suivante, Ruth Amossy développe la thèse d'une polémique utile à l'argumentation, qui permettrait à la fois l'existence et la bonne gestion du dissensus social. L'article de Patrick Chareaudeau se positionne différemment, en posant la polémique comme une modalité discursive finalisée à la persuasion et non comme un genre discursif à part. Il ajoute encore que, n'étant pas polyphonique, la polémique ne peut pas être démocratique et interdirait toute possibilité de délibérer (p. 24), se révélant un « dialogue de sourds ».

Les contributions suivantes, qui s'appuient sur le cadrage théorique fourni par les deux premiers articles, envisagent comment retracer la polémique lors de la construction discursive de l'Europe telle qu'elle ressort de plusieurs corpus différents.

Julien Aubussier analyse en diachronie la désignation « Europe de Bruxelles » pour suivre sa circulation dans les quotidiens *Le Monde* et *Le Figaro* parus dès 1965 (source : *Europresse*). Cet auteur montre l'évolution du syntagme qui, au tout début, désignait l'Europe institutionnelle, mais qui a acquis une valeur négative et polémique lors de son utilisation dans les discours de l'extrême droite (*Front National* et *Mouvement pour la France*) après les élections européennes de 1989. L'ambiguïté référentielle qui s'en suivit a produit une véritable restriction du sens : en effet, à partir de l'Europe institutionnelle, l'expression a fini par désigner les seuls commissaires européens aussi bien que des acteurs contraires aux intérêts nationaux, ce qui lui a permis d'acquérir une valeur argumentative polémique et de devenir une « formule », au sens d'Alice Krieg-Planque.

Dans l'article suivant, Paola Cattani étudie les discours d'auteurs célèbres tels que Paul Valéry et Jules Romains au sein de la Société des Nations entre les deux guerres mondiales. Les non-dits, l'absence de certains mots comme « nazisme », « fascisme » ou « socialisme », ainsi que les reformulations et les implicites, ont la visée de sauvegarder les règles des convenances du discours institutionnel et de véhiculer l'image nouvelle d'une Europe collective. Ces stratégies sont alors voulues pour éviter tout discours ancré à des idées et à des valeurs nationales qui pourraient ne pas être partagées par tous.

Marie-Hélène Hermand s'intéresse aux discours sur la création des eurorégions pendant les années 1990 dans un corpus multilingue très vaste, à l'intérieur duquel elle distingue plusieurs sous-corpus en fonction des objets des discours (institutions eurorégionales, institutions européennes, formation supérieure en Europe) et des énonciateurs (acteurs économiques, organisations professionnelles, sociétés d'audit, médias). Hermand fait ensuite la comparaison entre ce corpus de grande taille et un deuxième corpus, plus petit, des discours de la Confédération européenne des syndicats, ce qui lui permet d'observer la présence de la polémique, notamment d'un contre-discours sur les eurorégions. La comparaison des deux corpus montre comment le discours institutionnel dominant essaie de légitimer et de réitérer l'image de l'eurorégion entendue comme dépassement idéal des frontières nationales, en s'opposant en cela au contre-discours syndical qui, au contraire, insiste sur la nécessité de ces dernières.

L'article de Corinne Gobin et de Jean-Paul Deroubaix, qui sont aussi les éditeurs du numéro, se focalise sur la polémique entre le parti *Syriza* en Grèce et l'Union européenne telle qu'elle a été restituée dans la presse francophone belge, française et suisse en 2014-2015 (source : *Factiva* et *Europresse*). Par-delà les différences des modalités et des degrés d'intensité de la polémique, tous les journaux opposent la « souveraineté » nationale grecque à celle de l'Europe.

La contribution de Thierry Guilbert revient sur cette même polémique tout en s'appuyant sur la notion de controverse présentée par Charaudeau au début du numéro. En privilégiant l'approche lexicométrique et l'analyse actancielle, Guilbert analyse le mot « Europe » dans les journaux français pendant la période électorale précédant le succès du parti *Syriza* (source : *Europresse*) pour remarquer la présence d'une rhétorique consensuelle des médias qui tendrait à dissimuler le débat. Bien que les différents journaux soulignent chacun un aspect spécifique de la question grecque, le manque de polémique ne permet pas de polariser le débat et ce n'est qu'en faisant une comparaison entre les différents journaux qu'on peut retracer la présence de positionnements variés. La narration médiatique sous-jacente aux discours reste toujours la même et interdit tout débat légitime : l'Europe est à la fois l'objet, l'adjuvant et le destinataire de la narration, ainsi qu'une valeur en soi (projet d'avenir), tandis que la Grèce et son parti *Syriza* représenteraient les opposants à ce projet.

La polémique déclenchée en 2002 par la réactivation de la mémoire discursive de l'expulsion hongroise, tchèque et polonaise des Allemands après les accords de Postdam fait l'objet de l'article de Lionel Picard, qui s'intéresse aux discours médiatiques et politiques polonais et tchèques lors de la demande d'adhésion à l'UE de ces deux pays. La peur du revanchisme allemand serait utilisée dans ces discours de façon à s'opposer à l'adhésion à l'Union, cette dernière étant entendue comme ensemble transnational. Par ailleurs, l'auteur souligne qu'au cours de la même période les médias allemands et français ont essayé de fournir des renseignements précis à l'égard des expulsions allemandes de l'après Postdam de façon à ne pas confondre les lecteurs.

Le numéro se clôt avec l'article de Marie Veniard qui analyse la notion d'intégration dans les textes fondateurs de l'Union européenne, tout en remarquant l'absence de ce concept, qui serait remplacé par les modalités de l'intégration elle-même. Ce discours institutionnel se focalise sur la réciprocité des acteurs (par exemple, des citoyens européens par rapport aux migrants) mais aussi sur la nécessité de fixer les droits et les devoirs (dimension juridique) de la réciprocité, tout en insistant sur les devoirs des migrants plutôt que sur leurs droits. Le paradigme européen de la réciprocité est renversé lors de sa reprise dans le discours médiatique français qui inaugure une véritable polémique sur ce sujet. La comparaison de ces deux corpus montre bien la présence de points de vue opposés sur l'intégration européenne, les médias s'opposant à un discours européen qui montrerait les migrations comme irréversibles et soulignerait les profits économiques que les États membres de l'Union pourraient tirer des migrations.

L'originalité de ce numéro de la revue consiste, à notre avis, non seulement dans le fait de fournir des redéfinitions et d'analyser les modalités de la polémique, notamment par rapport à l'argumentation et à la persuasion, mais aussi dans le fait de montrer comment le discours consensuel des institutions européennes finit par s'opposer, à quelque exception près, aux discours nationaux (médiatiques et/ou politiques) et internationaux (syndicaux), tout en creusant l'écart entre l'Europe institutionnelle et l'Europe des peuples.